

LISTE INDÉPENDANTE

soutenue par FO ESR (FNEC FP FO)

Plus que jamais, après cette longue période de pandémie, qui a bouleversé nos conditions de travail et d'études et suspendu la vie démocratique de notre composante, les élections au Conseil d'UFR ALLSH et aux deux Comités, des études et de la recherche, s'annoncent comme un moment décisif. C'est l'occasion, tant attendue, par notre communauté de pouvoir infléchir le pilotage de notre faculté dans les limites des prérogatives imparties au Doyen et à son Conseil au sein de la grande Université plurisectorielle et pluridisciplinaire qu'est devenue AMU depuis la fusion. Face aux tendances lourdes qui affectent l'Enseignement Supérieur depuis la loi d'Autonomie de l'Université : gestion comptable, précarisation de l'ensemble des personnels, enseignement massifié, culture du projet, les candidats de notre liste réaffirment un certain nombre de principes qui guideront leur action, s'ils sont élus.

Statut, postes, carrières

Ils sont attachés au statut de fonctionnaires d'État des EC, E, et BIATS de l'Université et veilleront à ce qu'il ne soit pas battu en brèche par la mise en place de modalités d'évaluation et de procédures disciplinaires particulières.

Ils sont attachés au recrutement de titulaires : depuis 2011, 70 postes d'enseignants titulaires ont été d'abord gelés, puis atérisés et, après une période où le taux de remplacement était revenu à un pour un, les deux dernières campagnes d'emplois (2021 et 2022) ont pratiqué de nouvelles saignées avec 6 à 10 postes perdus par an, alors que dans le même temps on constatait un afflux massif d'étudiants de première année ! Cette gestion RH, qui résulte de la loi d'autonomie financière des Universités, a ses limites ! Elle met à mal les équipes - épuisées et découragées - qui ne parviennent, ni à encadrer correctement, du point de vue qualitatif, comme quantitatif, les cohortes d'étudiants, ni à assumer toutes les charges administratives qui ne sauraient incomber qu'à des titulaires ! Un enseignement proprement universitaire ne peut majoritairement reposer sur un personnel contractuel précarisé (chargés de cours, vacataires) représentant parfois plus de la moitié de l'effectif enseignant de certains départements !

La situation n'est pas moins préoccupante, en ce qui concerne les BIATS. La plupart d'entre eux sont de catégorie C, un petit nombre de catégorie B. Ils ont très peu de possibilités de promotion par liste d'aptitudes ; et le nombre de concours ouverts, internes, comme externes, est ridicule (2 concours internes d'ASI et un concours externe de TECH seulement en 2022), alors que, d'autre part, les départs d'agents par le jeu de la mobilité interne n'a cessé d'augmenter, mettant en péril la bonne marche administrative de notre composante. Pour toutes les catégories de personnels : EC, E et BIATS, le recours massif à des contractuels précaires associé au blocage des carrières des titulaires est un facteur de démobilisation et de découragement et finira par aboutir au déclassement académique de l'Université.

Formation, défense des disciplines

Ils sont attachés à la variété de l'offre de formations, particularité de la composante ALLSH, et seront attentifs, lors de son prochain renouvellement, à ce que les dernières restrictions budgétaires, conséquence désastreuse de la loi d'Autonomie des universités, n'entraînent pas, au nom du principe de soutenabilité, la réduction drastique, voire la disparition, de certains secteurs disciplinaires ou filières plus fragiles, comme celui des langues, des disciplines « rares », ou des périodes anciennes (en Lettres, en Histoire etc.). Or, c'est précisément grâce à cette richesse de l'offre de formations, avec ses pépites, que notre faculté rivalise avec les grands établissements parisiens ou lyonnais ; et la plus grande université de langue française ne doit-elle pas conserver un secteur ALLSH fort ?

Toujours au chapitre de la formation, ils sont attachés à l'organisation par départements, structure à taille humaine cohérente du point de vue pédagogique et disciplinaire, mais pensent toutefois qu'il faudra mener une réflexion à propos de l'hétérogénéité de ceux-ci, ainsi que sur le moyen de leur octroyer toute facilité pour mettre en œuvre et co-porter des formations pluridisciplinaires sans que cela leur soit préjudiciable. La même problématique se pose, nous semble-t-il, pour les co-portages inter-composantes.

Enfin, il leur semble également que l'accent doit être mis sur la prise en compte, de manière « plus professionnelle », de la formation continue. En effet, celle-ci concerne potentiellement un public très

important, constitué et des étudiants en reprise d'études et de tous ceux qui souhaitent faire évoluer leur carrière. Or, la formation professionnelle a été trop longtemps livrée à des officines privées, alors que l'Université serait parfaitement habilitée à adapter son offre de formation à ce public et / ou à proposer des formations ad hoc. Cet effort redorerait sans doute aussi le blason de nos formations initiales auprès des employeurs potentiels, offrant des débouchés à nos étudiants.

Recherche

Ils souhaitent la réintroduction d'une part de financements pérennes pour les départements de formation et les équipes de recherche que ne peuvent entièrement remplacer les appels à projets répondant à une politique pédagogique et scientifique contrainte (DREAM U, TIGER etc.), car ils sont plus que tout attachés à la liberté d'enseignement et de recherche qui distingue l'École, fût-elle « Grande », de l'Université.

C'est en vertu de ce principe constitutif du métier d'EC qu'ils plaident pour le maintien de toutes les équipes de recherches EA, comme UMR, et le développement de tous les champs disciplinaires ALL, comme SHS, indispensables à la pratique d'une pluridisciplinarité authentique et veilleront, donc, à ce que ces structures de recherche de l'« ancien écosystème » trouvent leur place dans le nouveau paysage qui se redessine progressivement avec la création des Instituts. De même, ils souhaitent qu'il n'y ait pas de traitement inégal ou déséquilibré entre les deux composantes ALLSH et MMSH, tant pour l'enseignement que pour la recherche et, en particulier, pour l'enseignement par la recherche, soit les niveaux M et D.

En matière d'évaluation de la recherche, individuellement, comme par équipe, ils estiment que seuls doivent être pris en compte les critères scientifiques, en dehors de toutes considérations d'ordre quantitatif et / ou technocratique. Enfin, la liste indépendante est favorable à tous les dispositifs permettant aux EC de pouvoir mener à bien dans de meilleures conditions leur recherche et n'ont rien contre l'accroissement des CRCT pour autant que la compensation de l'encadrement pédagogique soit bien prévue.

Conditions de travail, locaux

Enfin, s'ils apprécient de travailler dans des locaux rénovés, ils déplorent que les espaces dédiés à l'enseignement aient été, dès le départ, sous-dimensionnés ; situation qui n'a fait que s'aggraver ensuite avec l'augmentation de l'effectif étudiant, puis les contraintes de distanciation physique imposées par la pandémie ; ils regrettent qu'aucune solution n'ait été trouvée pour réintégrer sur le campus les ouvrages des anciennes bibliothèques de section et les rendre accessibles aux EC et aux étudiants.

Selon eux, l'accueil des étudiants et l'appui aux EC pourraient être grandement améliorés par une réelle prise en compte des besoins de la composante en personnels BIATS titulaires (voir supra) et par un retour partiel à une gestion administrative de proximité, ce qui passe par une redéfinition du périmètre d'action des BAP et de la Scolarité.

En dernier lieu, pour restaurer le sentiment d'appartenance à une même communauté universitaire de tous les personnels d'ALLSH et améliorer leurs conditions de vie sur le campus, ils souhaitent que soient recréés, pour eux aussi, comme cela a été fait heureusement pour les étudiants, des lieux de rencontre et de convivialité ouverts sur une large amplitude horaire : une cafétéria des personnels, une salle des professeurs, lieux qui existaient auparavant, avant la rénovation, et qui ont été malencontreusement supprimés ou dont les heures d'ouverture se sont réduites à la pause méridienne, en ce qui concerne la cafétéria des personnels.

L'expérience de la précédente mandature a suffisamment démontré combien la présence de ces listes indépendantes garantit l'expression d'un réel pluralisme au sein du Conseil de l'UFR ALLSH, du Comité de la recherche et du Comité des études et permet leur fonctionnement.

Les 23 et 24 novembre, soyez nombreux à voter pour la liste indépendante qui, attachée à la défense des libertés universitaires, ainsi qu'à la qualité et au rayonnement de l'enseignement et de la recherche, veillera à la promotion et au développement des arts lettres langues sciences humaines et sociales au sein d'AMU.